

Conférence de presse sur le nouveau « Rapport sur les infrastructures : à la pointe grâce à la concurrence et à un financement durable » – Les demandes de l'économie suisse en matière de politique des infrastructures

Lundi 2 juillet 2012

Seul le discours prononcé fait foi.

Transports, poste et télécommunications : les demandes de l'économie pour la législature en cours

Hanspeter Rentsch, membre de la direction générale de Swatch Group SA et président de la Commission des infrastructures d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Le gros des prestations de transport continuent d'être effectuées par la route : la part de la route est de 80 % pour le transport de voyageurs et de quelque 60 % pour celui des marchandises. Aujourd'hui, l'État dépense toutefois autant pour les transports publics que pour les transports routiers. Des goulets d'étranglement qui occasionnent de nombreux blocages et entraînent des coûts énormes pour l'économie doivent être éliminés, avant tout sur le réseau routier. Pourtant, on continue de financer le rail à hauteur de 2 milliards de francs par an environ grâce à des recettes générées par la route. Par conséquent, des ressources font défaut pour le réseau routier. De plus, au niveau politique, deux projets, soit l'initiative populaire de l'ATE et le contre-projet présenté par le Conseil fédéral (FAIF), prévoient de cimenter ce financement croisé dans la Constitution. S'ils étaient acceptés, les impôts routiers risqueraient d'être rapidement augmentés pour financer l'indispensable et rapide élimination des goulets d'étranglement. Or les besoins financiers croissants dans le domaine du trafic routier ne permettent pas d'augmenter le financement croisé vers le rail. Le projet FAIF prévoit aussi d'aménager l'infrastructure ferroviaire par étapes. Des défenseurs des transports publics et des représentants de quelques cantons demandent déjà de porter l'enveloppe de 3,5 milliards de francs réclamée par le Conseil fédéral à 6 milliards de francs pour la première phase d'aménagement, quand bien même le financement des 3,5 milliards de francs n'est pas assuré. Il convient d'accorder la plus haute importance à ces aspects budgétaires. Le projet ne doit pas servir à financer une foule de projets non rentables au nom de la politique régionale. Dans la politique des infrastructures, il est important d'avoir une vision nationale.

Accroître la participation des usagers au financement

Si les Suisses sont les champions européens du rail, ils paient beaucoup trop peu pour couvrir les coûts. Le degré d'autofinancement se situe nettement au-dessous de 50 %. Il faut donc commencer par accroître sensiblement la participation des usagers au financement des transports publics et différencier les prix au cours de la journée. Dans un deuxième temps, il faut introduire un système

de tarification de la mobilité (*mobility pricing*) commun à tous les modes de transport qui remplacera toutes les autres taxes dans les transports publics et dans les transports privés.

Le marché postal doit être entièrement libéralisé pendant l'actuelle législature

La Poste Suisse dispose toujours d'un monopole pour les lettres jusqu'à 50 grammes, qui représentent la majeure partie du volume des lettres envoyées. Pour celles jusqu'à 20 grammes, les tarifs appliqués par La Poste Suisse figurent parmi les plus chers d'Europe. Le monopole postal suisse fait de plus en plus figure d'exception en Europe. L'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Finlande et la Suède ont libéralisé leur marché postal depuis longtemps. Début 2011, l'UE a emboîté le pas à ces pays et ouvert les marchés. Les expériences sont tout à fait concluantes. À cause du monopole résiduel de La Poste, de l'absence d'accès aux prestations partielles et aux infrastructures, la part de marché des concurrents de La Poste Suisse ne dépasse pas 1 %. Compte tenu du volume extraordinairement élevé du marché suisse des lettres, les experts le jugent particulièrement adapté à une ouverture. Il faut le libéraliser entièrement et le plus rapidement possible, pour qu'à l'avenir les clients bénéficient davantage des gains d'efficacité. L'ouverture du marché ne menace pas le financement du service universel. Pour preuve, La Poste y dégage un excédent qui s'est élevé à 655 millions de francs en 2010. Autrement dit, elle est surfinancée aux dépens des clients.

Télécommunications : la Confédération, actionnaire majoritaire, doit se retirer de Swisscom

Grâce à la libéralisation, les marchés des télécommunications en Suisse fonctionnent très bien. Fait réjouissant, les investissements y vont bon train. Qui plus est, la Suisse est le seul pays d'Europe où les réseaux à fibre optique sont posés en majorité à l'initiative des opérateurs privés. S'ils s'engagent, c'est aussi parce que l'actuelle réglementation ne met pas en danger leurs investissements. Le financement des télécommunications par le marché est un modèle viable qui doit être conservé. Elle doit veiller à assurer un accès au réseau non discriminatoire là où existent des goulets d'étranglement monopolistiques. Enfin, pour réduire encore les jeux d'influence politiques sur le marché des télécommunications, il faut pousser la Confédération, actionnaire majoritaire de Swisscom, à se retirer.